

Image not found or type unknown



Aménagement de mon temps de travail

Par **laura56**, le **17/04/2009** à **14:12**

Bonjour,
Je suis actuellement employée comme cadre autonome d'une entreprise en qualité de directrice d'exploitation. Suite à un arrêt maladie de mon mari, je suis contrainte de modifier l'aménagement de mon temps de travail. Mon employeur peut-il me refuser ce nouvel aménagement? peut-il me forcer à travailler à mi temps? Et si oui, serai-je payée sur cette période sur la base d'un mi-temps?
Merci d'avance pour votre réponse